

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [benoitau-cssdc-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/8472b76d21d7c4d2aefec00d>

Date d'obtention : 2024-11-15 22:04:25

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La façon d'intervenir est claire et uniforme. La trousse d'intervention Sexto est complète et nous fournit les étapes de l'intervention. Notre rôle est de dresser un portrait de la situation avec un formulaire déjà établi. C'est un partenariat entre l'école, la police et la justice pour assurer une prise en charge rapide de la situation et ainsi assurer le bien-être des jeunes. Le but est d'intervenir rapidement et adéquatement afin d'éviter ou diminuer la divulgation des photos et/ou des vidéos.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais me sentir plus à l'aise d'intervenir. Je connais la marche à suivre et cela va m'éviter de faire des erreurs. Je connais mon rôle en tant qu'intervenante scolaire. J'amorce l'intervention. Je dois découvrir la nature, les intentions et l'étendue de la situation pour déterminer la suite.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais être bienveillante avec les jeunes et les rassurer. Les rencontres se font avec une seule personne à la fois pour qu'il y est le moins possible d'influence sur les réponses. Une grille doit être remplie pour chaque personne impliquée sauf par l'investigateur si on croit que le cas est malveillant. En aucun temps, nous regardons les photos. Par contre, le cellulaire est confisqué, mis dans un sac fourni dans la trousse, que nous remettons aux policiers.